

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2109>



# Grégory Bekhtari (EE) sur l'État d'urgence

- FSU - Congrès - Congrès FSU 2016 -



Publication date: mardi 9 février 2016

---

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

---

Dès le début des débats au sein de notre fédération concernant l'exigence de la levée de l'état d'urgence, l'École Émancipée a argumenté en faveur de cette levée et tenté d'expliquer pourquoi cette mesure n'était pas celle dont on avait besoin pour prévenir de nouveaux actes terroristes potentiels et en quoi elle était porteuse de menaces pour les droits démocratiques en général, et les libertés syndicales en particulier.

Ce discours a été démontré concrètement par les événements que nous avons connus récemment : perquisitions et assignations à résidence massives à la discrétion des pouvoirs administratifs d'une catégorie précise de la population (habitant-e-s des quartiers populaires, étranger-e-s ou Français-e-s issu-e-s de l'immigration, personnes de religion musulmane ou identifiées comme telles) qui se sont élargies, sous la forme d'un effet d'aubaine, aux militant-e-s associatifs/ves et politiques, notamment écologistes.

C'est pourquoi nous sommes satisfait-e-s du vote unanime de la motion pour la levée de l'état d'urgence en ouverture de ce thème et de sa portée symbolique.

Nous souhaitons attirer l'attention des congressistes sur deux points :

Concernant le projet de réforme pénale, qui sera examinée cet après-midi en conseil des ministres, les réactions des magistrats, quelle que soit leur sensibilité politique, sont unanimes :

« Pourquoi l'autorité judiciaire est-elle ainsi évitée ? » Bertrand Louvel, premier président de la Cour de cassation.  
Véronique Léger, représentante de l'Union Syndicale des Magistrats, qui parle de « dispositifs qui devraient être de la responsabilité du juge »

Clarisse Tarou, du Syndicat de la Magistrature : « On est présumé coupable. »

Alors que le gouvernement compte présenter cette réforme pénale en même temps que la constitutionnalisation de l'état d'urgence et la déchéance de nationalité, le rôle de la FSU n'est pas selon nous de faire le tri des articles qui pourraient être défendables et dont le gouvernement va se servir comme paravent, mais de joindre les rangs de ceux et celles qui se rassemblent pour s'opposer à toutes ces mesures, en obtenir le retrait et mettre ainsi en place les conditions d'un débat politique public pour des réformes alternatives dont l'esprit ne soit pas contaminé par le programme du Front National.

Ce qui m'amène à mon second point : notre motion appelle à rejoindre le rassemblement du 5 février à l'initiative de la LDH. C'est un premier pas positif.

Mais, à titre individuel, j'ai rejoint le collectif unitaire « Solidarité et Libertés 10e- Sortons de l'état d'urgence » qui réunit associations, syndicats et partis politiques dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, l'arrondissement où je vis depuis 10 ans et qui a été frappé de plein fouet par les attentats terroristes.

Ainsi, l'École Émancipée attend de notre fédération qu'elle signe l'ensemble des appels unitaires et incite les syndiqué-e-s à s'engager dans les collectifs qui se mettent en place partout en France pour sortir au plus vite de l'état d'urgence.